



SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Patrick FLEURY

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

«Le dommage aquilien et son évaluation patrimoniale. Etude en droit romain et suisse, ainsi que dans les projets européens de révision des codes civils»

LUNDI 19 OCTOBRE 2009 - 14H00

Salle M3050 - UNI MAIL

Sous la présidence de M. Christian BOVET, doyen de la Faculté de Droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- Mme Christine CHAPPUIS, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Bruno SCHMIDLIN, professeur honoraire à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse) ;
- M. Pierre WIDMER, professeur honoraire de l'Université de St.Gall, ancien directeur ISDC ;
- M. Bénédicte WINIGER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique